

CreaRif : pourquoi pas **vous** ?

Réussir à créer son activité nécessite de s'entourer d'un réseau de partenaires. C'est pourquoi, depuis 2003, la Région Ile-de-France a initié CréaRIF, avec le soutien de la Caisse des dépôts et consignations et de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. CréaRif est un concours qui s'adresse aux nouveaux entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire. Il s'est ouvert le 18 janvier et la date limite de dépôt de dossier est fixée au 15 mars prochain.

En postulant, quelque 300 porteurs de projet bénéficieront d'un diagnostic-conseils gratuit et seront aidés pour valoriser leur projet. Mais, au final, seuls 50 seront sélectionnés pour participer en juin à la journée de convention d'affaires, véritable "speed dating" de la création d'activités. Ils rencontreront à cette occasion des partenaires techniques et financiers ciblés.

Pour être sélectionnés, les projets doivent associer une dimension économique, sociale et environnementale.

L'économie sociale et solidaire, aujourd'hui, c'est 1,9 millions de salariés en France, 8% de la population active, 7% du PIB national réunis dans des secteurs aussi divers que le commerce équitable, les entreprises d'insertion, le tourisme social, les régies de quartier, l'agriculture de proximité, la culture, l'éducation, les coopératives, les services de proximité...

• ***Dossier de candidature téléchargeable sur www.atelier-idf.org***